

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Economie et services  
Filière Economie d'entreprise

### 1 Intitulé du module Finances III 2018-2019

<p><b>Code</b> E.EE.342.425.F.18</p> <p><b>Niveau</b>  <input type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input checked="" type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	--

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 6</p>	<p><b>Langues(s)</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input checked="" type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p> <input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	---	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s) Finances II
- Pas de prérequis
- Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### 4251 Comptabilité analytique

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit être à même de :
- Mettre en place une comptabilité de gestion pour une PME
  - Etablir les indicateurs pertinents amenant aux prises de décisions
  - D'utiliser la comptabilité de gestion en tant que véritable tableau de bord de gestion
  - Construire et utiliser des outils de gestion prévisionnelle

#### 4252 Fiscalité 2

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit :
- Connaître les règles en matière d'imposition indirecte des personnes morales et physiques (impôt anticipé et TVA ; d'autres sujets au choix des écoles)
  - Identifier les risques fiscaux
  - Être à même d'envisager des solutions légales

Domaine HES-SO Economie et services  
 Filière Economie d'entreprise

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**4251 Comptabilité analytique**

- Principes, formes et conception de la comptabilité analytique
- Systèmes de calcul des coûts : coûts complets, coûts partiels
- Méthodes de présentation : décompte d'exploitation, formulaires
- Saisie et traitement des données
- Types de charges, directes, indirectes, variables, fixes
- Méthodes de répartition des charges et imputation des centres de coûts
- Calcul des prix de revient par division, par majoration, au moyen des coûts complets
- Analyse des centres de coûts et des prix de revient
- Analyse des résultats, des différences d'imputation, des écarts
- Ordres internes, imputation rationnelle et seuil de rentabilité

**4252 Fiscalité 2**

- Impôt sur le bénéfice des personnes morales
- Impôt sur le capital
- Relation actionnaire (associé) / personne morale
- Restructuration (transformation + fusion + scission + transfert de patrimoine)
- Statuts fiscaux particuliers
- Début + fin d'assujettissement
- Aspects intercantonaux (personnes physiques et morales)
- Impôt à la source
- Impôt sur les gains immobiliers
- Droit fiscal formel
- Droit pénal fiscal

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Date et forme des contrôle(-s) continu(-s) organisé(-s) durant le semestre (CC) sont communiquées dans les deux premières semaines en début de semestre par le professeur.

L'examen de fin de module (E) se compose ainsi :  
 4251 Comptabilité analytique (U1) : évaluation écrite de 90 minutes  
 4252 Fiscalité 2 (U2) : évaluation écrite de 60 minutes

Règle de validation du module :  
 $U1 = (CCU1 + EU1) / 2$ , arrondi au 1/10  
 $U2 = (CCU2 + EU2) / 2$ , arrondi au 1/10

Pondération : P1 = 3, P2 = 2

Note du module (N) =  $(U1 \cdot P1 + U2 \cdot P2) / \sum P$  arrondi au 1/10

Validation du module :  
 Note plus grande ou égale à 4 : module acquis  
 Note comprise entre 3.5 et 3.9 : remédiation possible du module  
 Note inférieure à 3.5 : répétition du module

La note de remédiation remplace la note de l'unité (U).

La durée et la forme de l'examen de remédiation sont les mêmes que l'E. Le contenu de l'examen de remédiation se compose de l'intégralité de la matière vu dans les U.

Le module ne peut être répété qu'une seule fois.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des unités de cours ainsi que la participation à toute autre activité prévue dans le plan d'études sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant est tenu d'informer par écrit le professeur qui décide si l'absence annoncée est justifiée ou non, ainsi que de l'éventuelle sanction.

*Domaine HES-SO Economie et services*  
*Filière Economie d'entreprise*

9 **Bibliographie**

**4251 Comptabilité analytique**

La comptabilité comme instrument de gestion - Jürg Leimgruber, Urs Prochinig - Verlag SKV Zürich

Documentation de l'enseignant

**4252 Fiscalité 2**

Documentation de l'enseignant

10 **Enseignant-e-s**

Morand Bernard  
Salamin Olivier

**Responsable de module \***  
Salamin Olivier

**Descriptif validé le \***

10.09.2018

**Descriptif validé par \***  
Roten Hans-Peter